

Les dividendes fictifs de TotalEnergies

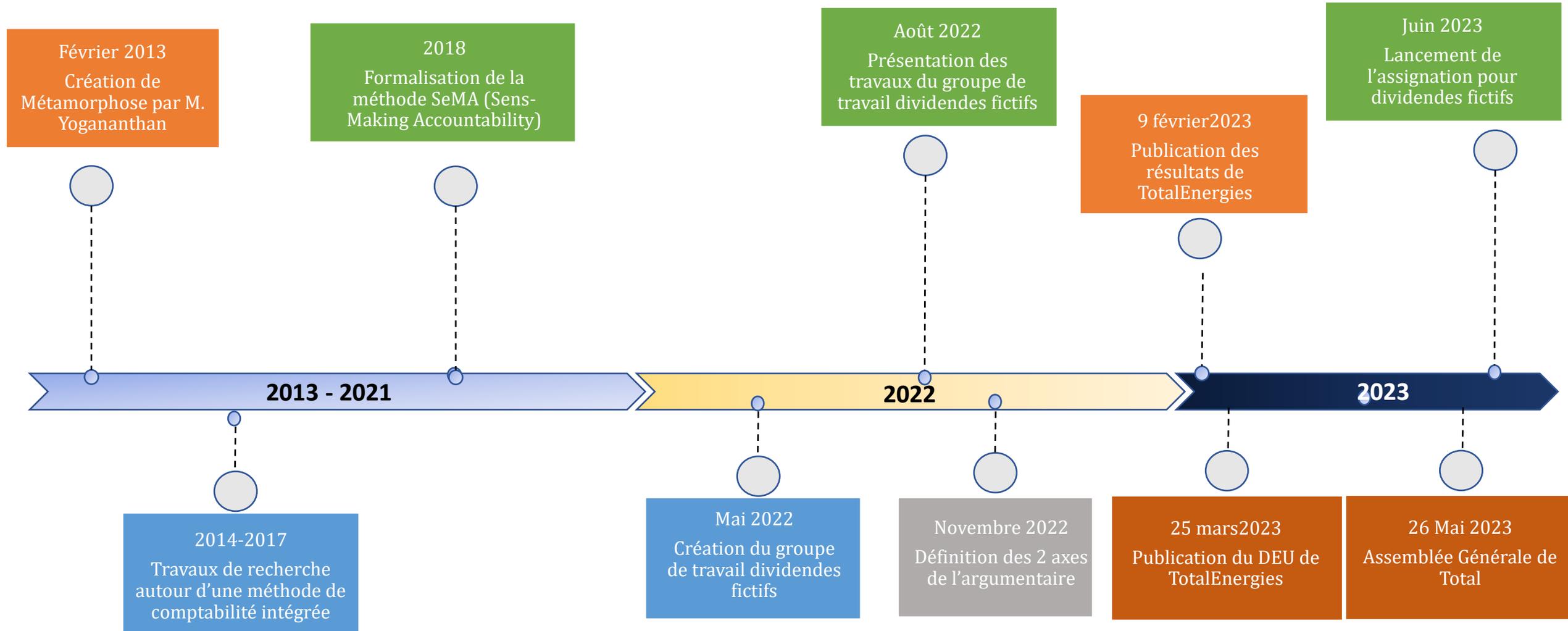
prélevés sur la nature aux dépens des générations futures

Présentation de l'argumentaire

Conférence de presse du 6 juillet 2023

1. HISTORIQUE DU PROJET	page 3
2. PRÉSENTATION DU COLLECTIF MÉTAMORPHOSE	page 4
3. SYNTHÈSE DE L'ARGUMENTAIRE	page 6
4. LA RESTITUTION DES DIVIDENDES	page 17
Annexe 1 - Tribunes Le Monde - Les Echos - Alternatives Economiques	page 19
Annexe 2 - Répartition du cash-flow TotalEnergies 2015-2022	page 20

1. Historique du projet



2. Présentation du collectif Métamorphose

Présentation du collectif d'actionnaires Métamorphose

Le collectif a été fondé par Muttiah Yoganathan, ancien responsable des normes professionnelles de l'Ordre des Experts-Comptables et créateur du club développement durable de l'OEC.

Il est accompagné d'un **groupe de professionnels du droit, de la comptabilité et de la finance dédié à la construction de l'argumentaire**, composé :

- **D'experts-comptables**
- **De commissaires aux comptes**
- **D'avocats**
- **De directeurs.trices financiers**
- **De citoyens engagés**
- **Accompagné d'experts de la tarification du carbone** qui sont consultés pour l'argumentaire.

L'action est coordonnée par Pierre Janot, Avocat au barreau de Grenoble, sur le volet juridique.

2. Présentation du collectif Métamorphose



Le collectif d'actionnaires au 06/07/2023

Il est constitué de 2 personnes morales et de 8 citoyens actionnaires de TotalEnergies.

Personnes morales

S.A. Alliances Stratégiques International

SCARL Métamorphose

Représentées par :

Muttiah Yoganathan

Ancien Directeur du département des normes professionnelles et des missions comptables
du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

Personnes physiques

Jean-Louis Virat

Diplômé d'expertise-comptable, associé Métamorphose

Pascal Petit

Directeur de Recherche en économie CNRS émérite, associé Métamorphose

Valérie Guilhen

Consultante, associée Métamorphose

Nicolas Praquin

Professeur des Universités – Université Paris-Saclay

François Michel

Consultant, associé Métamorphose

Abdourahamane Camara

Etudiant en expertise-comptable

Gilles Thomas

Gérant de société

3. Synthèse de l'argumentaire



Coût futur du carbone = 100\$/t jusqu'en 2028 puis +2%/an



Non prise en compte du Scope 3 dans les dépréciations d'actifs



Aucune dépréciation d'actifs liée au coût du carbone



Résultat distribuable 2022 = 21 455 M€



Dividendes 2022 = 9 497 M€



Quasi-consensus à 250\$/t en 2030
Sous-évaluation de 60% à horizon 2030



Co-responsabilité des pétrogaziers sur le scope 3



Réévaluation de la dépréciation d'actifs EP à 19 899 M€



Résultat distribuable 2022 = 1 556 M€



Dividendes fictifs

3. Synthèse de l'argumentaire

Qu'est-ce qu'un dividende fictif ?

Constitue un dividende fictif tout dividende distribué en violation des règles de [L 232-12, al. 1 du Code de commerce](#), c'est-à-dire tout **dividende distribué en absence de résultat distribuable ou en présence d'un résultat distribuable insuffisant.**

Qu'est-ce qu'une dépréciation d'actifs (PCG 214-15 à 16 et IAS 36) ?

Norme comptable française et internationale qui impose aux sociétés cotées de **déprécier tout actif dont la valeur nette comptable est supérieure à la valeur recouvrable.**

La valeur recouvrable est constituée de la somme des cash-flows futurs actualisés de l'actif.

Nous démontrons, par un argumentaire détaillé et reposant principalement sur le propre rapport de gestion de TotalEnergies, que **la société aurait du déprécier ses actifs pour un montant de 21 MM\$ en 2022.**

3. Synthèse de l'argumentaire

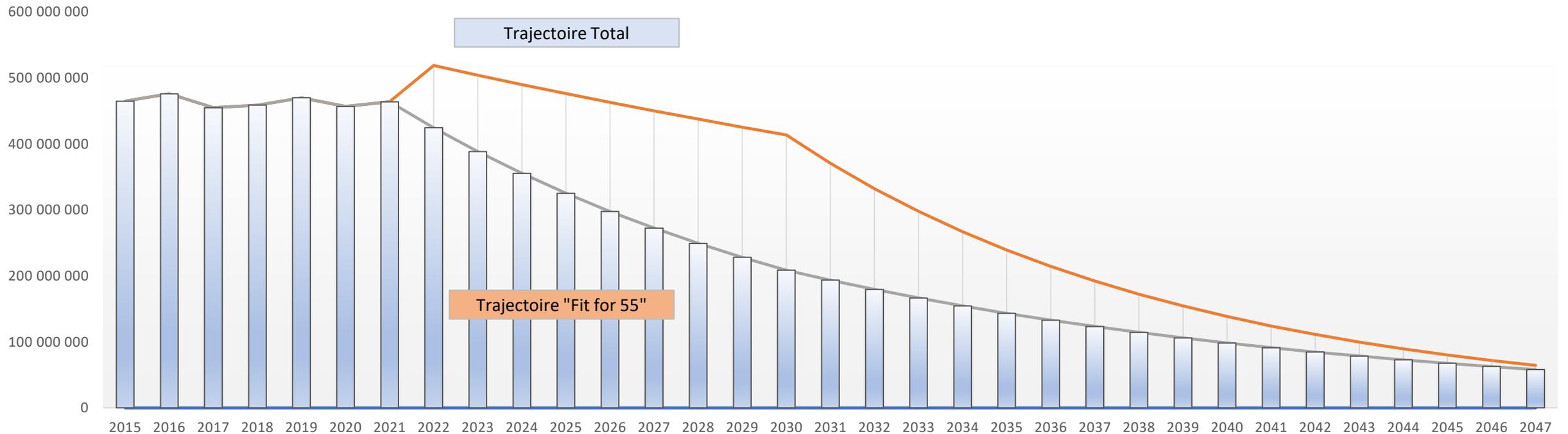


La trajectoire des émissions GES de TotalEnergies

Aucune réduction sur la période 2015-2022 : Total « achète du temps »

Total continue à acheter du temps en renvoyant les plus gros objectifs après 2030

Engagement de « Net Zéro Emission » (NZE) à horizon 2050 : en 2050 les dirigeants de Total ne seront plus là pour rendre des comptes



Trajectoire des émissions de GES de Total (Scope 1+2+3) – en tonnes de CO2eq

Description de l'action

L'action consiste :

1. A construire l'argumentaire juridique démontrant que la société Total, en sous-évaluant la comptabilisation des impacts environnementaux de son activité, **distribue des dividendes fictifs prélevés sur la Nature aux dépens des générations futures** .
2. A demander l'annulation de la résolution N°3 de l'assemblée générale qui a délibéré le 26 mai 2023 sur :
 - La détermination du bénéfice distribuable,
 - La fixation des dividendes.

Pour agir en justice devant le tribunal de commerce, et notamment assigner Total et demander l'annulation des délibérations consignées dans le procès-verbal, seuls peuvent agir des actionnaires qui ont qualité et intérêt à agir.

3. Synthèse de l'argumentaire

Total aurait dû déprécier ses actifs de 21 MM\$ en 2022 selon les nombres comptables

Sur la base du propre rapport financier de Total (cf ci-dessous) et de la norme comptable IAS36, le groupe de travail construit l'argumentaire démontrant que la société a **surévalué son résultat de 21 MM\$ en 2021**.

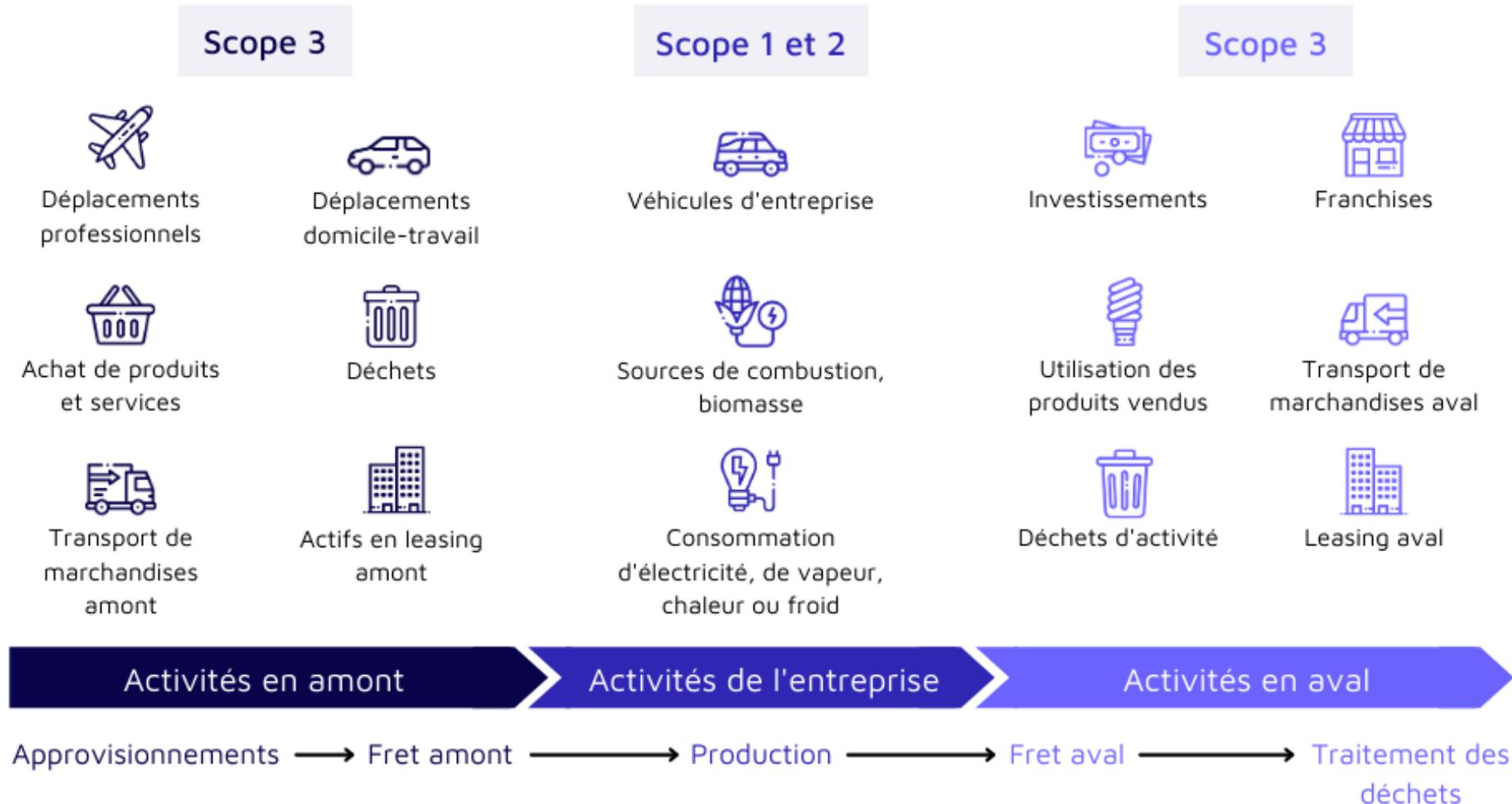
Extrait page 122 du Rapport financier de Total

TotalEnergies prend en compte un prix du CO2 minimum de 100 \$/t (ou le prix en vigueur dans un pays donné, s'il est supérieur) et au-delà de 2028, le prix du CO2 est inflaté de 2%/an. Dans l'hypothèse où ce prix du CO2 serait de 200 \$/t puis inflaté de 2 %/an au-delà de 2028, soit une augmentation de 100 \$/t par rapport au scénario de base à partir de cette date, TotalEnergies évalue un impact négatif de l'ordre de 15% de la valeur actualisée de l'ensemble de ses actifs (amont et aval).

Synthèse : la mise en œuvre du test de dépréciation des actifs (impairment test – IAS 36) pour une valeur future du carbone cohérente et des les Scopes 1 à 3 conduit à déprécier les actifs de Total de 21 MM\$.

3. Synthèse de l'argumentaire

Qu'est-ce que le scope 3 ?



3. Synthèse de l'argumentaire

Trajectoire 2015-2022 scopes 1-2-3

Émissions de GES (DEU p. 376)	Unité	2015	2022	Evolution annuelle 2015-2022
Scope 1- Émissions de GES directes	Mt CO ₂ e	50	51	0,3%
Scope 2 - Émissions indirectes	Mt CO ₂ e	5	5	0,0%
Scope 1+2	Mt CO ₂ e	55	56	0,3%
Scope 3 - Catégorie 11. Utilisation des produits	Mt CO ₂ e	410	389	-0,7%
Scope 1+2+3 publié	Mt CO ₂ e	465	445	-0,6%
Scope 3 hors catégorie 11	Mt CO ₂ e		63	
Scope 1+2+3 complet	Mt CO ₂ e		508	

Des évolutions incompatibles avec l'engagement ZEN

3. Synthèse de l'argumentaire

Le scope 3 de TotalEnergies en 2022

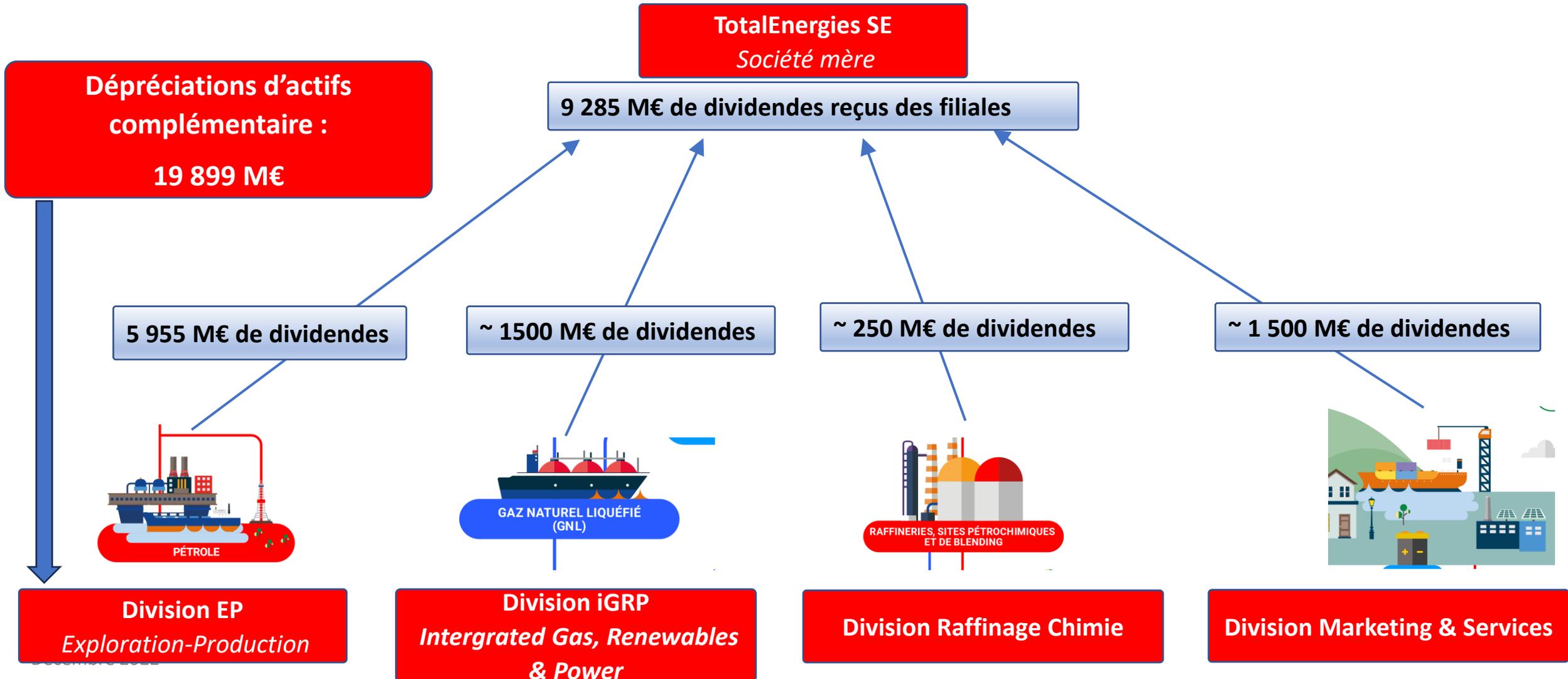
Catégories du Scope 3	Emissions en Mt CO2e
Cat. 1 Achats de biens et services (5) 30	30
Cat. 2 Immobilisations de biens < 1	<1
Cat. 3 Émissions liées à l'énergie hors scope 1+2	3
Cat. 4 Transport de marchandises amont	9
Cat. 5 Déchets	<1
Cat. 6 Déplacements professionnels	<1
Cat. 7 Déplacements domicile-travail	<1
Cat. 8 Actifs en leasing Amont	0
Cat. 9 Transport de marchandises Aval	1
Cat. 10 Transformation des produits vendus	6
Cat. 11 Utilisation des produits vendus	389
Cat. 12 Fin de vie des produits vendus	11
Cat. 13 Actifs en leasing Aval	n/a
Cat. 14 Franchise Aval	<1
Cat. 15 Investissements	n/a
Total	452
<i>Dont nouvelles catégories non comptabilisées avant 2023</i>	63

63 millions de tonnes publiés pour la première fois en 2023
(toutes les autres catégories que la catégorie 11)

89% des émissions totales

3. Synthèse de l'argumentaire

Origine des dividendes remontés à la société mère



Pourquoi cibler la la division Exploration-Production (EP) ?

Car c'est la division :

- La plus forte contributrice au résultat consolidé
- La plus forte émettrice en GES (47% du total de la société en scopes 1+2)
- Représentant le plus d'investissements corporels : 82 MM€ en valeur nette comptable
- Qui remonte le plus de dividendes par l'intermédiaire de la filiale « TotalEnergies Holdings »

Le test de dépréciation permet de montrer que :

- Une provision pour dépréciation sur titres devrait être passée sur la division EP à hauteur de 21,2 MM\$

3. Synthèse de l'argumentaire

Hypothèses économiques retenues pour le test de dépréciation

- **Prix du pétrole et du gaz :** DEU TotalEnergies
- **Production de pétrole et de gaz :** DEU TotalEnergies
- **Rentabilité d'exploitation:** Historiques 2020-2022
- **Autres éléments :** Historiques 2020-2022
- **Trajectoire CO2 :** 100\$ en 2023 puis +2% an à/c 2028 (hypothèse de Total conservée)
- **Scopes d'émission :** 15% des émissions scopes 1+2+3

Conclusion

Le test de dépréciation implique la constitution d'une provision de 21,2 MM\$ en 2022 sur la division EP.

En conséquence :

- **La provision de 21,2 MM\$ ne permet plus à la société mère de distribuer de dividendes**

4. Restitution des dividendes

Les 4 voies explorées par le collectif d'actionnaires Métamorphose

Restitution à TotalEnergies

- Modalité prévue au Code de commerce en cas de dividendes fictifs - art L232-17
- Cette modalité est donc du ressort judiciaire

Restitution aux populations locales impactées par les projets de TotalEnergies

- Ouganda et Tanzanie (Eacop/Tilenga), RDC, Angola, Thaïlande...

Actions de reforestation

- Actions de reforestation solidaires dans les pays du Sud affectés

Investissements en ENR dans les pays du Sud

- Légitime dans le cas d'un réinvestissement intégral des sommes dans les pays d'exploration pétrolière d'origine

4. Restitution des dividendes

Les choix de restitution opérés par les actionnaires du collectif Métamorphose

1. Restitution partielle aux populations impactées par le projet EACOP/TILENGA

Nombre d'actions	Montant du dividende perçu	Taux de restitution	Montant restitué
300	3,81 €	50%	571,50 €

2. Restitution à TotalEnergies

Nombre d'actions	Montant du dividende perçu	Taux de restitution	Montant restitué
110	0,74 €	100%	81,40 €

3. Total restitué

Nombre d'actions	Montant moyen restitué par action	Montant restitué
410	1,59 €	652,90 €

Le Monde du 30/04/23

https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/04/28/transition-energetique-la-comptabilite-des-entreprises-oublie-le-carbone_6171383_3232.html

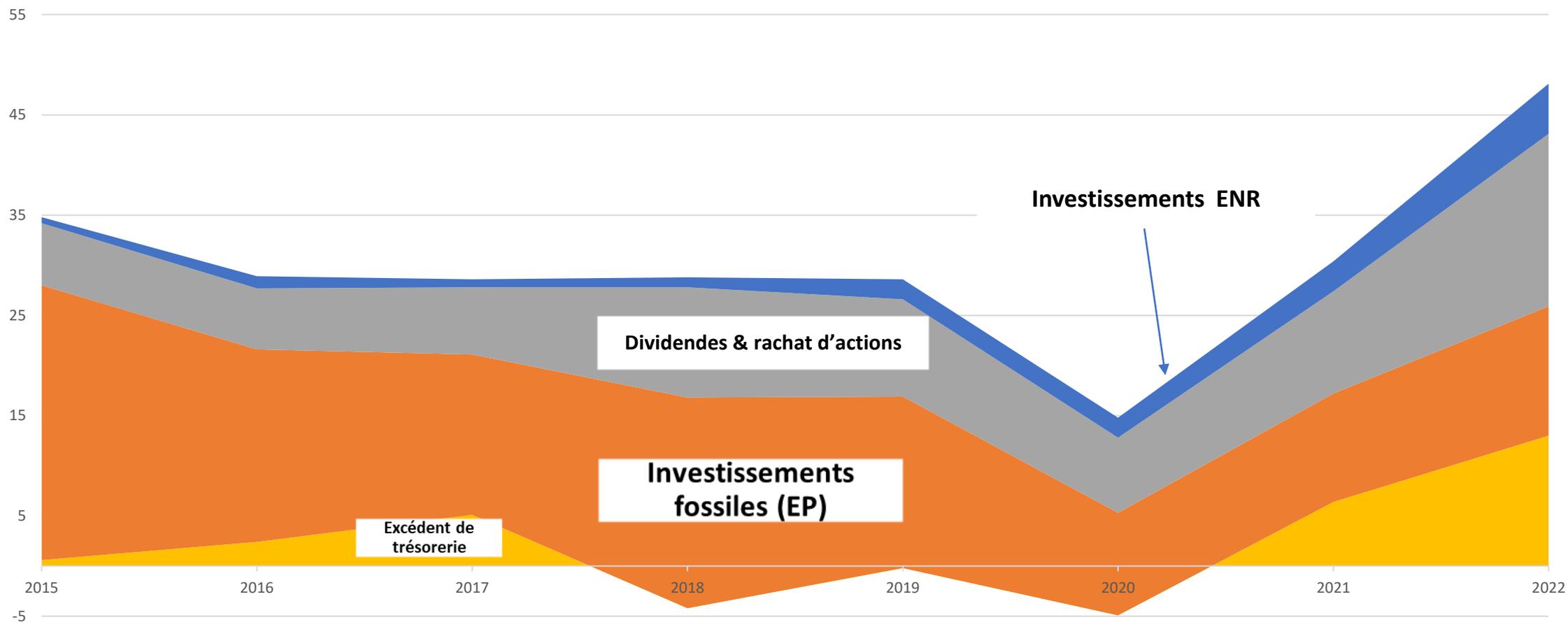
Les Echos du 24/05/23

<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/gestion-finance/0900154106670-reevaluer-le-cout-du-carbone-dans-le-bilan-des-entreprises-351960.php>

Alternatives économiques du 30/05/23

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/alterco/2023/05/30/les-dividendes-climaticides-de-total>

Annexe 2 – Répartition du cash-flow TotalEnergies 2015-2022



Collectif Métamorphose

Coordonnées

MÉTAMORPHOSE

Société Coopérative à Responsabilité Limitée
RCS Grenoble 791650716 - SIRET 79165071600016

Muttiah Yoganathan - 06 08 70 87 70

✉ muttiah.yoganathan@gmail.com

Gilles Thomas - 06 75 08 21 79

✉ gthomas@alphaetomega.com

Pierre JANOT – Avocat au barreau de Grenoble

Coordonnées

Maître Pierre JANOT

6 boulevard Agutte Sembat

38000 GRENOBLE

Tél : 04 76 43 00 62

Port : 06 85 73 77 86